

ORDRE DU JOUR**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1.1 Adoption de l'ordre du jour

2. ADOPTION PAR LE CONSEIL DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

2.1 Séance ordinaire du Conseil municipal du 5 juin 2018 à 19 h 30

3. DÉPÔT DE DOCUMENTS

3.1 Dépôt du certificat de la greffière relatif au règlement numéro 1194-18

4. ADMINISTRATION

4.1 Adjudication du contrat pour les travaux de renouvellement des infrastructures de la rue Jean-Talon et une partie de la rue Edmond-Guillet

4.2 Adjudication du contrat pour l'acquisition et l'installation d'un filet protecteur au terrain de balle Crevier 3

4.3 Achat d'habits de combat pour le Service de sécurité incendie

4.4 Appropriation au fonds de roulement pour l'achat de mobilier urbain pour différents parcs

4.5 Détermination des critères d'évaluation et de sélection pour l'appel d'offres relatif à la fourniture de services professionnels d'ingénierie pour le réaménagement de l'intersection des rues du Pont et Claude-De Ramezay

4.6 Adoption de la *Politique de gestion des mesures de modération de la vitesse dans le périmètre urbain*

4.7 Acceptation de prise en charge pour l'entretien des systèmes de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet des résidences isolées, installés sur le territoire et contrat d'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet

4.8 Cession du lot 4 196 830 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Rouville (section de la rue des Fougères) par 9181-2628 Québec inc. à la Ville de Marieville et mandat au notaire Nathalie Sansoucy

4.9. Trésorerie

4.9.1 Présentation des comptes

5. PROJET DE RÈGLEMENT ET AVIS DE MOTION**5.1. Adoption de règlement**

5.1.1 Adoption du règlement numéro 1190-18 intitulé « *Règlement décrétant une dépense de 200 000 \$ pour différents travaux de réhabilitation de chaussées sur le territoire de la Ville de Marieville et autorisant un emprunt n'excédant pas 200 000 \$ pour en défrayer les coûts* »

5.1.2 Adoption du règlement numéro 1195-18 intitulé « *Règlement relatif aux taux du droit de mutation applicable aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000 \$* »

5.2. Avis de motion

5.2.1 Avis de motion et présentation du règlement – Règlement numéro 1185-18 intitulé « *Règlement relatif à l'entretien des installations septiques avec système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet sur le territoire de la Ville de Marieville* »

6. AFFAIRES GÉNÉRALES OU NOUVELLES**7. COMMUNICATION DE LA MAIRESSE AU PUBLIC**

7.1 Communication de la Mairesse au public

8. PÉRIODE DE QUESTIONS**9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

9.1 Levée de l'assemblée